

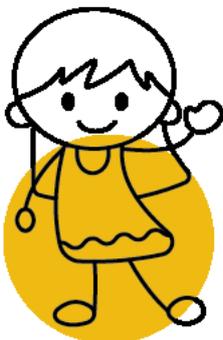
EAJE Les Doudous

Barjac



Axe Pédagogique

2023 / 2024





La libre exploration

ou

comment rendre l'enfant acteur de son développement et de ses découvertes

A la crèche l'activité autonome est favorisée. C'est à dire toute activité choisie de manière spontanée, initiée par l'enfant et qui lui permet d'être acteur de son développement, de se percevoir comme un sujet et se sentir exister pour l'autre. Il devient peu à peu un être compétent, nourrissant son estime de soi, sa confiance en lui et en l'adulte.

Pour cela, l'unité de vie est aménagée de manière à offrir un matériel répondant aux besoins des enfants avec un adulte adoptant systématiquement une posture de "phare". ***Toutefois nous souhaitons aller encore plus loin dans notre posture et nos propositions.***

- **Jouer est un des besoins fondamentaux de l'enfant.** En effet, il a un rôle majeur dans son processus de développement et d'épanouissement. L'enfant
- a tout à découvrir, à expérimenter avec son corps et ses 5 sens en éveil. Ce
- sont de fervents explorateurs et nous savons que le positionnement de l'adulte joue un rôle dans cette exploration.

Nous allons donc mener un travail de réflexion autour de différents axes :

- **Aménagement de l'espace et propositions adaptés aux besoins de l'enfant :**

Le principe 8 de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant vient mettre en évidence l'importance de la réflexion autour de l'aménagement des espaces dans l'intérêt de l'enfant : *"J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil"*.





Au sein de l'unité de vie nous essayons de proposer au quotidien 5 pôles :

- Symbolique ou jeux de "faire-semblant" (poupées, dînette, ferme, garage...),
- encastremements,
- construction,
- motricité,
- coin calme.

L'idée est de proposer au quotidien des univers sollicitant les 5 sens et les intelligences multiples : activités motrices, sensorielles, imitatives, imaginatives, constructives, artistiques...

Il y a différentes manières pour nous de répondre au besoin de jeu et d'expérimentation du jeune enfant. L'activité autonome est un jeu initié par l'enfant mais nous proposons aussi des ateliers dit "à règles". Nous portons un **réel intérêt au chemin qu'emprunte l'enfant** pour explorer ces propositions et non au résultat. Ces ateliers peuvent se décliner de plusieurs façons : pâtisserie, peinture, pâte à sel, transvasement, dessins libres...

Le dortoir des grands (lorsqu'aucun enfant n'y dort) peut être aménagé de manière à **proposer un univers ludique spécifique** aux enfants. Cela permet également de diviser le groupe, de diminuer les conflits et les passages à l'acte agressifs.

C'est dans cet espace que des ateliers plus structurés, artistiques et sensoriels peuvent être proposés sans craindre que leur exploration soit entravée.

Nous avons également la chance de bénéficier d'un bel espace extérieur qui permet aux enfants de **se familiariser avec la nature**, les petites bêtes mais aussi d'y exercer sa motricité. Nous veillons à proposer au moins une fois par jour un moment à l'extérieur lorsque le temps le permet. Pour cette raison il est fondamental que les enfants aient des tenues appropriées car nous n'entravons pas leur exploration et leurs expérimentations. Même s'il vient juste de d'arrêter de pleuvoir et que le sol est trempé.

Alors oui, la terre ça peut être salissant, surtout lorsqu'il vient de pleuvoir, mais qui n'a jamais joué avec pour confectionner de supers soupes à la boue ?





- **La motricité libre et la confiance envers les capacités de l'enfant :**

Pour nous la libre exploration ne va pas sans la motricité libre. En effet, pour que l'enfant puisse être acteur de son développement, il **doit être libre de ses mouvements**. Nous mettons un point d'honneur à ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas encore acquis de lui-même et de laquelle il ne sait pas sortir tout seul.

Tant que l'enfant n'est pas en capacité de se déplacer, nous disposons autour du lui du matériel adapté à ses compétences. Dès lors qu'il se retourne, puis commence à se déplacer nous disposons les objets de manière éparse afin de l'encourager à se mouvoir. Dès que l'enfant commence à se verticaliser, nous positionnons des jouets en hauteur afin de proposer un peu de volume et des modules de motricité. Ainsi, il s'exercera encore davantage. De façon générale, le matériel qui leur est proposé doit être simple, léger, riche et varié.

Nous allons également travailler notre **confiance en l'enfant et en ses capacités**. En effet, en tant que professionnel nous savons à quel point il est important de faire confiance en l'enfant afin que ce dernier prenne confiance en lui. Toutefois, pour certains professionnels il est parfois difficile de se défaire de ses craintes et nous avons tendance à limiter l'exploration de l'enfant en ce sens (peur qu'il tombe s'il monte sur un fauteuil, peur qu'il monte sur le rebord du bac à sable, peur qu'il tombe du toboggan...). Pourtant, c'est en faisant ces expériences que l'enfant apprend, comprend, s'exerce et prend confiance en lui alors apprenons à lui faire confiance tout en continuant de garantir sa sécurité physique et émotionnelle.

- **Un cadre sécurisé et sécurisant :**

Dans l'activité autonome le professionnel joue un rôle primordial dans l'exploration et le jeu de l'enfant. Cela vient faire écho au principe 4 de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant qui énonce que "*Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir*". En effet, chaque enfant a besoin d'être rassuré par le regard et l'attitude contenante d'un professionnel attentif. Il s'agit pour l'adulte de montrer son intérêt pour l'enfant en l'encourageant dans son jeu, en interagissant avec lui de manière authentique. Nous adoptons une **posture**



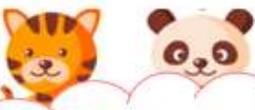


de « phare » et éclairons le jeu de l'enfant afin de lui permettre d'explorer son environnement de façon autonome. Notre rôle est également d'agir en tant que médiateur dans sa relation avec l'Autre (verbalisation des émotions, rappel du cadre et des règles de vie entre autres). C'est pour cela que notre organisation est pensée afin de laisser au moins un professionnel en qualité de phare se rendant ainsi disponible physiquement et psychiquement pour l'enfant.

Toutefois cette organisation ne va pas sans **un cadre, des règles et des limites**.

Les règles fondamentales sont de prendre soin de soi, de l'Autre, des locaux et du matériel. Les limites sont nécessaires au développement de l'enfant. Fixer des limites permet aussi à l'enfant de délimiter un cadre pour lui-même. Les limites et les règles permettent à l'enfant de trouver sa place, d'être rassuré, de distinguer ce qui est autorisé de ce qui ne l'est pas, ce qui assure sa protection et celle des autres et ce qui, à l'inverse, nuira à la vie en société.





Isabelle
Animatrice d'éveil



Manon
Educatrice de jeunes
enfants
Responsable de la crèche



Laura
Auxiliaire
puériculture

Qui sommes-nous ?



Alix
Animatrice d'éveil



Romane
Animatrice d'éveil



Mélissa
Animatrice d'éveil

